

INITIATION AUX MARCHÉS DE TRAVAUX

Programme

1. 1. CADRE GÉNÉRAL, CATÉGORIE, PASSATION Définitions et cadre juridique général

- Définition d'un marché public de travaux
- Notion d'opération
- La loi MOP (maître d'ouvrage, programme, maître d'œuvre)
- Les intervenants dans une opération de travaux

Différencier les catégories de marchés de travaux et leur mode de réalisation

- Les travaux neufs, de réhabilitation ou de réutilisation
- La conception-réalisation : définition et cas d'utilisation
- Le partenariat public-privé : définition et cas d'utilisation
- Les travaux de grosses réparations, d'entretien et de maintenance
- La gestion du patrimoine immobilier : définition et approche synthétique

Identifier les choix opérationnels d'un maître d'ouvrage

- Marché unique ou allotissement
- Cotraitance et sous-traitance
- Marchés à bons de commande et accords-cadres appliqués aux travaux, définitions et exemples de mise en œuvre

Évaluer son besoin

- Le programme, les études du maître d'œuvre
- L'estimation des travaux
- Les variantes et les options

Connaître les grandes étapes de la mise en concurrence

- Les principes généraux et le cadre juridique (directives européennes, Code des marchés publics)
- Les seuils
- Les différents modes de passation

Choisir l'attributaire

Durée de la formation

2 jours

Objectifs

- Maîtriser le vocabulaire des travaux publics
- Connaître les notions juridiques et techniques de base propres aux marchés publics de travaux
- Comprendre et contrôler la passation et l'exécution des marchés de travaux

Nombre maximum de participants: 8 personnes

Modalités d'inscription

nous contacter par jour et par personne
Prestation de formation professionnelle continue
exonérée de TVA

contact@actions-finance.com

+ 33 1 47 20 37 30

www.actions-finance.com

Lieu

Paris Centre

INITIATION AUX MARCHÉS DE TRAVAUX

- La notion d'offre économiquement la plus avantageuse
- Les critères propres aux marchés de travaux : qualifications, environnement durable, coût global, clauses sociales
- Les possibilités et modalités de passation

Durée de la formation

2 jours

Objectifs

- Maîtriser le vocabulaire des travaux publics
- Connaître les notions juridiques et techniques de base propres aux marchés publics de travaux
- Comprendre et contrôler la passation et l'exécution des marchés de travaux

Nombre maximum de participants: 8 personnes

Modalités d'inscription

nous contacter par jour et par personne
Prestation de formation professionnelle continue
exonérée de TVA

contact@actions-finance.com

+ 33 1 47 20 37 30

www.actions-finance.com

Lieu

Paris Centre